



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 MAI 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 3 mai 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 16 mai 2011

PLACE DE LA BRECHE - PARKING ET
OUVRAGES ENTERRES LOT N° 5 POMPES DE
RELEVAGE - SIGNATURE DU MARCHE

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
16 mai 2011

Président :

M. Pascal DUFORESTEL, 1^{er} Adjoint

Présents :

Adjoints :

M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - Mme Nathalie SEGUIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD jusqu'à 19h35 (son arrivée)
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Nicole IZORE donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS
- Elsie COLAS donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD à partir de 19h35.

Excusés :

- Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Conseillers :

- Mme Maryvonne ARDOUIN

PATRIMOINE ET MOYENS

**PLACE DE LA BRECHE - PARKING ET OUVRAGES ENTERRES LOT
N°5 POMPES DE RELEVAGE - SIGNATURE DU MARCHÉ**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de l'aménagement de la place de la Brèche, confié en mandat de maîtrise d'ouvrage à Deux-Sèvres Aménagement (DSA), plusieurs consultations de travaux ont été lancées afin de respecter les délais annoncés de l'opération.

Le Conseil municipal a validé les marchés de travaux lors de ses séances du :

- 18 décembre 2009 pour l'aménagement de l'avenue des Martyrs de la Résistance (DCE 1) ;
- 8 mars 2010 pour le parking souterrain et les ouvrages enterrés (DCE 2) ;
- 5 juillet 2010 pour les lots secondaires et aménagements des espaces publics (DCE 3).

Dans le cadre du DCE 2 spécifique au parking souterrain et aux ouvrages enterrés, un lot relatif aux pompes de relevage avait été déclaré sans suite du fait de l'affinage nécessaire des prescriptions techniques en lien avec le service assainissement de la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN).

Une consultation par voie de marchés publics à procédure adaptée a été lancée pour ce lot technique.

La commission marchés publics du 2 mai 2011 a émis un avis sur ce lot.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- attribuer le marché pour le lot n° 5 « pompes de relevage » à l'entreprise FOURNIE pour un montant de 115 601,00 € HT soit 138 258,80 € TTC ;
- autoriser Monsieur le Président de Deux-Sèvres Aménagement, agissant au nom et pour le compte de la Ville de Niort, à signer le marché.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE